



ATELIER: COMMENT PRÉPARER UN FUTUR RAPPORTAGE DE LA BELGIQUE SUR LA MISE EN ŒUVRE DES SDGs ?

Principaux constats, conclusions et recommandations du rapport
de la Cour des comptes en matière de rapportage sur la mise en
œuvre des SDGs

Pol Fyalkowski, Auditeur adjoint

29 octobre 2020



Plan

1. Introduction

- Rapport de la Cour des comptes
- Approche, questions et méthodes

2. Monitoring et rapportage

- Constats niveau national
- Constats pour les différents niveaux de pouvoir
- Recommandations

Introduction

Rapport de la Cour des comptes

- La Cour des comptes a publié en juillet 2020 un rapport relatif à la mise en œuvre, au suivi et au rapportage des SDGs en Belgique (*preparedness review*)
- Ce rapport concerne les différents niveaux de pouvoir (fédéral, régions, communautés, coordination nationale)
- Il est disponible dans toutes les langues nationales et en anglais sur le site de la Cour des comptes



Objectifs de développement durable

Programme 2030 de l'ONU : mise en œuvre, suivi et rapportage par les pouvoirs publics en Belgique (*Preparedness Review*)

Introduction

Approche

Modèle en 7 étapes (mis au point par l'Algemene Rekenkamer des Pays-Bas et repris par l'INTOSAI)

Policy Framework	1 Political commitment and recognition of national responsibility in line with the principles of sustainable development.
	2 Building public awareness and encouraging dialogue with stakeholders including relevant non-governmental stakeholders.
	3 Allocation of responsibility at a ministerial or other level, allocation of appropriate financial means and other resources, and establishment of accountability arrangements.
	4 Preparation of plans to apply the SDGs including setting out the role of different stakeholders and defining how the various goals and targets are to be achieved in an integrated and coherent manner.
Data Framework	5 Designing and establishment of the systems to measure and monitor the SDG goals and targets.
	6 Setting baselines – the situation at the start of the process - for the different indicators, against which to judge progress made throughout the SDG lifecycle.
	7 Monitoring and reporting arrangements on the progress of SDGs, involving all relevant stakeholders.

Introduction

Questions d'audit

Les pouvoirs publics ont-ils pris un engagement fort pour réaliser les ODD et y associent-ils le public et les parties prenantes concernées ?

Les pouvoirs publics ont-ils attribué clairement les diverses responsabilités et les moyens correspondants dans le cadre d'une coordination mutuelle suffisante ?

Les engagements relatifs à la réalisation des ODD ont-ils été traduits dans des plans stratégiques spécifiques prévoyant des objectifs clairs ?

Un système a-t-il été élaboré afin de suivre la réalisation des objectifs et d'en faire rapport ?



La Cour n'a pas évalué les résultats et les impacts des politiques de développement durable

Introduction

Questions d'audit

- Les pouvoirs publics ont-ils pris un engagement fort pour réaliser les ODD et y associent-ils le public et les parties prenantes concernées ?
- Les pouvoirs publics ont-ils attribué clairement les diverses responsabilités et les moyens correspondants dans le cadre d'une coordination mutuelle suffisante ?
- Les engagements relatifs à la réalisation des ODD ont-ils été traduits dans des plans stratégiques spécifiques prévoyant des objectifs clairs ?
- Un système a-t-il été élaboré afin de suivre la réalisation des objectifs et d'en faire rapport ?



Introduction

Méthodes

- Référentiel d'audit
- Analyse documentaire (législation, plans stratégiques, indicateurs, etc.)
- Questionnaire standardisé utilisé auprès des différents niveaux de pouvoir
- Entretiens complémentaires



Monitoring et rapportage

Normes au niveau national

- *L'engagement concernant le programme 2030 a été pris par la Belgique. La Belgique doit aussi démontrer au niveau international qu'elle suit la réalisation des ODD.*
- *La Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) prévoit que « la CIMDD rédigera un rapport d'avancement circonstancié sur la mise en œuvre des ODD en Belgique, avec une fréquence de deux fois par législature »*



Rapportage

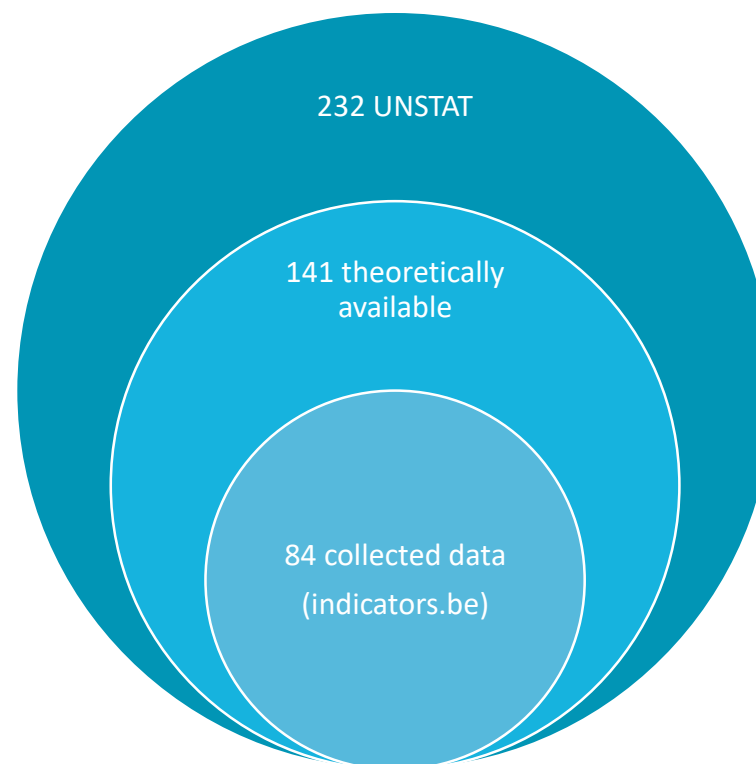
Constats au niveau national

- Le 1er examen national volontaire (ENV), présenté à l'ONU en juillet 2017, a fait office de 1er rapport d'avancement
 - 1^{ère} mesure de référence, pas d'évaluation
- La CIMDD ne se réunit plus depuis septembre 2017
- Il n'y a actuellement plus de rapportage au niveau national sur la mise en œuvre des SDGs en Belgique. Le 2^{ème} rapport de suivi, prévu pour le 1^{er} trimestre de 2019, n'a pas été réalisé.

Monitoring

Constats au niveau national

- IIS : Institut interfédéral de statistique
 - Groupe de travail sur les indicateurs SDGs
 - Mission : assurer l'analyse, le suivi et la traduction, dans le contexte belge et en fonction des données disponibles, de la liste des indicateurs relatifs aux SDGs de l'ONU
 - En progrès mais il subsiste quelques limites



Rapportage et Monitoring

Normes – Différents niveaux de pouvoir

- *Les niveaux de pouvoir sont tenus de faire rapport régulièrement sur les progrès réalisés en matière d'ODD.*
- *Les systèmes de mesure et de monitoring doivent assurer le suivi de la réalisation des ODD au moyen d'indicateurs pertinents pour le niveau de pouvoir concerné. Les indicateurs doivent s'appuyer sur des données accessibles, actualisées et fiables.*
- *Au sein de chaque niveau de pouvoir, les missions et responsabilités en matière de monitoring doivent être clairement définies entre administrations ainsi qu'entre administrations et gouvernements. Un système de monitoring performant doit reposer sur des mesures de référence et des objectifs chiffrés déterminés.*

Rapportage

Constats – Différents niveaux de pouvoir

Aperçu du rapportage par niveau de pouvoir

Niveau de pouvoir	Fédéral	Flandre	Wallonie	Communauté française	RBC	Communauté germanophone
Rapport	4	1 (encore en cours d'élaboration)	2	Aucun	1 (en préparation)	3
Rédigé par	CIDD (2) + BFP (2)	Kanselarij en Bestuur + ministres (EPB)	DDD (+ Iweps)	-	Perspective.Brussels (en cours de préparation)	Sec-Gen (ministre-président)
Fréquence	Annuel (CIDD) + fin PFDD (CIDD) + 2 fois par législature (BFP)	Annuel (EPB)	Tous les 2 ans + tous les 4 ans	-	-	2 fois par an, annuel et tous les 2 ans
Contenu	Actions (cellules DD) + mesures stratégiques (CIDD) + réalisation ODD (BFP)	Direction souhaitée vers les ODD	Avancement mesures SWDD + réalisation ODD (direction souhaitée)	-	Mesures PRDD	Projets REK, moyens financiers, plan Énergie et climat (convention des maires pour le climat et l'énergie)

Monitoring

Constats – Différents niveaux de pouvoir

Aperçu du monitoring par niveau de pouvoir

Niveau de pouvoir	Fédéral	Flandre	Wallonie	Communauté française	RBC	Communauté germanophone
Nombre d'indicateurs	84 et 51	84	80	Aucun	Aucun	12
Établis par	BFP	Kanselarij en Bestuur	DDD + Iweps + SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement	-	En cours d'élaboration par l'IBSA	Chefs de projet + <i>Referent für Statistik im Ministerium</i>
Origine	ONU + IIS + Eurostat	Eurostat	ONU + Eurostat + IIS	-	IIS	ONU
Valeur cible ?	22/51	5/84	0/80	-	-	Uniquement pour un indicateur issu du plan Énergie et Climat
Mesure de référence ?	51/51	49/84	80/80	-	-	Uniquement pour le plan Énergie et Climat



Rapportage et Monitoring

Constats globaux – Différents niveaux de pouvoir

Rapportage

- Différentes formes, porte sur différents objets
- Se limite généralement à mentionner les actions mises en œuvre, sans les évaluer par rapport aux ODD

Indicateurs de suivi des SDGs

- Un grand nombre d'indicateurs disponibles
- Élaborés différemment (parfois sur la base des indicateurs nationaux, parfois sur celle d'Eurostat, parfois sur celle de l'ONU)
- Peu de valeurs cibles et pas de mesures de référence partout
- Pas de lien avec les actions et projets dans le cadre de l'exécution des plans stratégiques

Recommandations

Coordination nationale et indicateurs nationaux

La Conférence interministérielle du développement durable (CIMDD) doit reprendre son rôle de coordination et veiller à **poursuivre le rapportage belge au niveau international** (examen national volontaire).

La CIMDD doit **réévaluer la stratégie nationale de 2017** sur la base d'une analyse des besoins actualisée, en incluant la participation des parties prenantes. Elle doit vérifier dans quelle mesure les chantiers de coopération ont été réalisés et dans quelle mesure ils peuvent continuer à servir de cadre de référence pour les initiatives en matière de développement durable. À cette occasion, elle **doit fixer des objectifs concrets et chiffrés** sur la base du programme 2030.

Sur la base des listes d'indicateurs existant au niveau international, l'Institut interfédéral de statistique (IIS) doit élaborer des indicateurs **visant à couvrir tous les aspects des ODD**. Dans l'élaboration des indicateurs applicables à toutes les autorités régionales, il faut tenir compte de la taille de ces autorités pour maximiser la pertinence et la comparabilité. Ces indicateurs devraient reposer sur un échantillon suffisamment large pour pouvoir être ventilés entre les régions.

Recommandations

Rapports d'avancement

Les différents niveaux de pouvoir doivent rédiger régulièrement **des rapports concernant la politique mise en œuvre** en matière d'ODD. Ils doivent mettre en place une communication et un calendrier précis afin de coordonner ces rapports en vue de l'examen national volontaire.

Ils doivent intégrer leurs plans stratégiques et opérationnels relatifs aux ODD dans **un cycle de politique et de gestion pluriannuel**, et **procéder à un suivi et un rapportage périodiques aux parlements**. Il est préférable d'ancrer ce processus dans la législation.

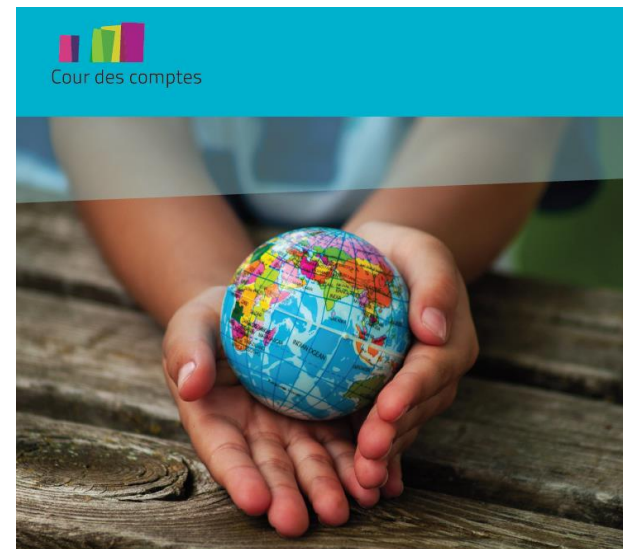
Indicateurs

Les institutions en charge du suivi et du rapportage doivent veiller à ce que les ensembles d'indicateurs utilisés par les gouvernements soient conformes à la liste des indicateurs élaborée par l'IIS et **soient suffisamment mesurables au moyen de valeurs cibles**. En concertation avec les directeurs de projets, elles doivent également **lier ces indicateurs aux mesures ou aux projets concrets** visant à réaliser les ODD.

Merci de votre attention

Vous pouvez consulter ou télécharger ce rapport sur www.courdescomptes.be

Il existe une version néerlandaise, française, allemande et anglaise de ce rapport.



Objectifs de développement durable

Programme 2030 de l'ONU : mise en œuvre, suivi et rapportage par les pouvoirs publics en Belgique (*Preparedness Review*)